Faculté des sciences sociales
Département de sociologie

UNIVERSITÉ LAVAL

PLAN DE COURS

SOC-7051 : La liberté en situation universitaire

NRC 18986 | Hiver 2024

Formule d'enseignement : Présentiel	
	Crédit(s) : 3

La relation entre l'organisation matérielle de l'économie-monde capitaliste et la liberté de penser est l'objet de ce séminaire. Au centre de cette relation est l'université moderne de recherche, instance centrale de l'organisation coloniale du savoir au 19e siècle et de la nouvelle économie du savoir au 21e. L'objectif est d'historiciser l'idée de la liberté qui y a cours, en considérant l'organisation du monde comme faisant partie des circonstances dans lesquelles agissent les universitaires, tant professeures et professeurs qu'étudiantes et étudiants, donnant ainsi forme à la liberté de pensée.

Plage horaire

Séminaire			
lundi	15h30 à 18h20	DKN-2209	Du 15 janv. 2024 au 26 avr. 2024

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=160214

Coordonnées et disponibilités

Andre C. Drainville
Professeur titulaire
DKN 6461
andre.drainville@soc.ulaval.ca

Disponibilités
Bonjour,

J'occupe peu mon bureau mais suis très disponible pour rendez-vous. La meilleure manière de me rejoindre est de m'écrire, tout simplement. Nous conviendrons aisément d'un moment.

André C. Drainville
Enseignant
Andre.Drainville@soc.ulaval.ca

© Université Laval

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :
418-656-2131 poste 405222
418-656-5222

Informations techniques importantes

Équipez-vous pour réussir
Accéder à l'horaire du CSTIP
Liste des navigateurs supportés
Avis important concernant les appareils mobiles *(iOS, Android, Chrome OS)*
TeamViewer est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

Microsoft Teams ULaval
Zoom ULaval

Sommaire

Description du cours 4

Objectif général du cours 4

Approche pédagogique 4

Contenu et activités 4

Évaluations et résultats 4

Liste des évaluations 4

Informations détaillées sur les évaluations sommatives 5

Essai 5

Participation 5

Présentation(s) 5

Barème de conversion 6

Règlements et politiques institutionnels 6

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle 7

Matériel didactique 7

Bibliographie et annexes 7

Bibliographie 7

Description du cours

Objectif général du cours

Penser la liberté à l'université non pas comme la chose exclusive de professeurs ittularisés ou l'expression d'une quelconque mission institutionelle, mais comme un mode de relation sociale de production du savoir; comprendre son rapport avec la mise en ordre historique du monde capitaliste.

Approche pédagogique

Le flâneur, c'est l'éclaireur de la foule… l'espion que le capitalisme envoie dans le monde du consommateur. … il est toujours en pleine possession de son individualité

Walter Benjamin

Paris Capitale du XIXème siècle

L'approche par compétence est le discours pédagogique du néo-libéralisme. Colporté comme un recentrement de la relation pédagogique sur le sujet étudiant, ce discours prétend qu'il n'y a pas de savoir qui ne peut être parcellisé et pas de parcelle qui ne peut être transférée d'un professeur-producteur à un étudiant-client. Tout le sacré de la relation pédagogique est noyé dans les eaux glacées du calcul des compétences transférées; ainsi disparait la pensée critique.

Il y a un siècle, alors que naissait la vieille société industrielle, Frederick Winslow Taylor souhaitait parcelliser le travail d'usine en tâches si simples qu'un singe bien entrainé (a *well- trained monkey*) les auraient accomplies. Dans la nouvelle société du savoir, l'approche par compétence veut entrainer ce même animal au doctorat.

Mais vous n'êtes pas des singes et le travail intellectuel n'est pas la somme de petits faits parfaitement digestibles, chacun égal à l'autre; savoir et compétence ne vont pas ensemble. L'approche par compétence vous ferait renoncer à la réflexion sous prétexte qu'il faut être utile. Voilà son chantage. N'y cédez pas; ne renoncez pas à votre part d'intelligence.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Présentation du séminaire	
Introduction: La mise en ordre du monde et l'économie morale de la liberté savante	
Le moment mongol: universités, académies, madrasas, etc.	
Système-monde étatique et système-monde universitaire	
1968: La crise de l'ordre mondial et du système-monde universitaire	
La nouvelle économie du savoir	
26 février: séminaire éciture/rencontres individuelles re: participation	
15 avril: remise des travaux, rencontres individuelles re: participation	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Essai	Dû le 15 avr. 2024 à 15h30	Individuel	30 %
Participation	À déterminer	Individuel	40 %
Présentation(s)	À déterminer	Individuel	30 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Essai

Date de remise : 15 avr. 2024 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Un court essai d'au plus 12 pages, divisé en deux parties égales. La première, factuelle et descriptive, reprendra votre présentation. La seconde, analytique, prendra les discussions comme contexte.

Le texte est à remettre le 15 avril, via la boîte de dépôt.

Participation

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

L'évaluation de la participation d'un étudiant ou d'une étudiante à un séminaire est toujours un exercice difficile, traître et arbitraire. Comment accorder une note individuelle à un exercice aussi clairement surdéterminé par les possibilités et limites de la collectivité?

Il n'y a pas à éviter les écueils de l'évaluation individuelle d'un travail collectif. Je voudrai néanmoins être aussi bien informé que possible de l'évaluation que vous faites de votre propre travail, et vous donner toutes les chances d'ajuster votre participation aux attentes que je vous présenterai. Ainsi, l'attribution de la note de participation se fera en deux étapes : une première note (20%) sera attribuée pendant la semaine de relâche, après une discussion individuelle ayant eue lieu soit après le séminaire du **26 février,** soit pendant la semaine de relâche, via zoom. Un second 20% sera attribué **à la fin du trimestre,** après discussion.

Présentation(s)

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation :

© Université Laval

Directives de l'évaluation :

À discuter en cours, à partir des exemples montrés.

Les présentations porteront sur un épisode particulier pendant lequel ont semblées en jeu des manières de penser librement dans le monde: la grève des étudiants en 1229 à Paris, celle de 2012 au Québec, l'admission des femmes à l'Université Cambridge en 1897, les teach-ins à Berkeley en 1968, la constitution d'un *safe space* à l'Université du Missouri en 2015, etc.. Les modalités des présentations seront à déterminer avec les étudian.e.s; elle varieront avec le nombre d'inscrit.e.s et les intérêts de tous et chacuns. À préciser, donc, après la période de modification des choix de cours..

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	95	100
A	90	94,99
A-	85	89,99
B+	82	84,99
B	78	81,99
B-	75	77,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	70	74,99
C	65	69,99
E	0	64,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre
Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études
Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaitre davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiants , la capsule d'information Citer ses sources et éviter le plagiat et le site de la Bibliothèque pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Matériel didactique

Cette section ne contient aucune information.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.